



Zone de Police Bruxelles-Nord : un tout nouveau commissariat dans un quartier en pleine mutation.

Communiqué de presse

Octobre 2014

Le Collège de Police de la Zone Bruxelles-Nord, regroupant les entités communales de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse, annonce la construction d'un nouveau commissariat d'ici 2017. Ce projet de grande qualité, tant au niveau architectural qu'au niveau de ses fonctions policières, en termes de convivialité, de technologies et de conditions de travail, sera situé au bout de la rue de Brabant, dans un quartier en pleine mutation.

A une encablure de la Gare du Nord, ce nouveau bâtiment sis à l'angle des rues de Brabant, des Plantes et de la Prairie, sur la Commune de Saint-Josse, sera réparti sur une superficie totale de 3.815 m² (construction hors sol). Il fait l'objet d'un partenariat secteur public-privé, et s'inscrit dans une configuration de mixité. A savoir : le réaménagement du rez-de-chaussée d'un hôtel, la construction du commissariat et de 7 appartements.

Pour inscrire ce projet dans le paysage du quartier, l'ensemble des parties en présence - police, commune, architecte, entrepreneur - ont souhaité unir leurs forces dans un esprit de rénovation globale qui habite le futur aménagement de ce quartier.

Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek et Président du Collège de la Zone de Police rappelle que :
« Notre zone de police est souvent montrée en exemple pour les résultats obtenus sur le terrain, pour ses initiatives, pour son corps de policiers qui est au complet et pour son organisation. Dès la création de la Zone, et sous la férule de son Chef de Zone, le Commissaire David Yansenne (décédé il y a un peu plus d'un an), l'objectif était de développer une police de proximité et de prévoir une implantation de 5 commissariats regroupant toutes les fonctions dans 5 parties du territoire de la zone. Ainsi, un des commissariats s'est ouvert dans l'ancienne tour IBM, avec la Police Fédérale. Aujourd'hui, ce bâtiment doit être quitté. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de construire un nouveau projet et de rester évidemment dans ce même quartier ».

Bernard Clerfayt poursuit : « Ce que nous avons demandé à nos partenaires immobiliers et architectes, c'est de trouver un terrain adéquat dans le quartier et de nous présenter un projet novateur qui jouisse d'une belle visibilité, qui soit parfaitement intégré et qui, bien entendu et d'abord, soit un lieu de travail intelligemment conçu dans le respect des travailleurs mais aussi des citoyens qui y entreront. Le projet présenté répond à cette description et permettra de réunir toutes les fonctions d'un commissariat. Je m'en réjouis : pour la Zone, pour les policiers et bien entendu pour les habitants du quartier. Ceux-ci peuvent s'enorgueillir d'avoir 2 'implantations de police' au sein de leur quartier puisqu'à l'autre bout de la rue de Brabant, Place Liedts, se trouve déjà un commissariat de quartier ou Koban, bien connu des citoyens et des commerçants ».

Quant à **Emir Kir, Bourgmestre de Saint-Josse**, il précise que ce nouveau commissariat prévu à Saint-Josse s'inscrit parfaitement dans le vaste plan de revitalisation mené par la commune, qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants : *"Le quartier est en effet en pleine mutation : réaménagement de la Place-Lazare et du Square Victor Régina, encadrement de la prostitution, création d'une antenne CPAS, création d'une crèche, la rénovation des logements sociaux et la construction de la Silver Tower"*.

La construction d'un nouveau commissariat sur la zone de Police Bruxelles-Nord

Le Collège de police de la zone de police Bruxelles Nord, composé des Bourgmestres des communes de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse-ten-Noode, a décidé, fin de l'année 2012, la construction d'un nouveau commissariat dans le quartier Nord. Le commissariat actuel établi dans l'ancienne tour IBM, délaissé par la Police Fédérale, doit être à terme quitté.

Le nouveau commissariat sera construit sur la parcelle comprise entre la rue de Brabant, la rue de la Prairie et la rue des Plantes, en face de la gare du Nord. Le choix a été fait d'une localisation bien visible, avec une entrée à l'angle de la rue de Brabant, fort fréquentée, et de la rue de la Prairie. A cet endroit se trouvent actuellement un hôtel, un terrain vague, et deux bâtisses vides. Le commissariat sera réellement intégré dans le quartier grâce à la construction d'appartements dans le même bâtiment.

La police locale de la zone Bruxelles Nord attache une grande importance à la police de proximité, si bien que cette implantation centrale sur un axe important de passage représente une plus-value pour la visibilité et l'accessibilité de ce commissariat. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est également prévue. Le commissariat contribuera à la sécurisation du quartier et sera accessible 24 h / 24. Il offrira tous les services de police de base à savoir l'accueil, l'intervention, la recherche locale, les teams de quartier, le service de la protection de la jeunesse, le service de la circulation, et le service des lois sociales et de l'environnement. La collaboration de tous ces services est destinée à réserver des réponses précises aux problèmes du quartier.

Le commissariat sera divisé en trois zones différentes : une zone accessible au public et au personnel, une zone réservée au personnel, et une dernière réservée aux personnes privées de leur liberté. Le commissariat bénéficiera des technologies les plus récentes. Le prix de ce nouveau bâtiment a été estimé à 8.500.000 €, et sera effectivement mis en service au cours de l'année 2017. Ce bâtiment répondra aux normes les plus sévères en matière d'environnement.

Le Chef de Corps de la zone de Police Bruxelles-Nord, Michel Schauwers ajoute que *« Le commissariat est construit pour cent fonctionnaires de police et contribuera à la sécurité du quartier. Il est ouvert 24/24 heures et proposera tous les services de police comme l'accueil, intervention, recherche locale, quatre teams de quartier, un team de circulation et un service loi sociale et environnement. On maintient donc notre politique de déconcentration et décentralisation. Les problèmes de quartier continueront dès lors à guider nos actions policières »*.

1 bâtiment, 2 fonctions, 2 accès

Dès 2017, le nouvel immeuble, développé sur plusieurs parcelles, et imaginé avec plusieurs volumes, accueillera deux fonctions bien distinctes : d'un côté la partie logements divisée en 7 appartements, d'un autre côté, le nouveau commissariat de Police de la Zone Schaerbeek - Evere - Saint-Josse. Sécurité oblige, ces deux affectations fonctionneront séparément au sein du même bâtiment via des circulations indépendantes l'une de l'autre (ascenseur et escalier) et des étages particulièrement bien différenciés.

Les accès au bâtiment seront articulés en fonction des trois rues situées autour du site. Chacune d'entre elles permettra ainsi un accès différent au bâtiment. Ce qui implique que les visiteurs de chacun de ces lieux ne pourront jamais se croiser :

- Commissariat de Police : entrée publique via la rue de Brabant
- Commissariat de Police : entrée du personnel policier via la rue des Plantes
- Logements : entrée prévue pour les habitants via la rue de la Prairie.

Faisant suite à une requête de la police d'obtenir une entrée donnant sur une voirie importante, l'hôtel cèdera une partie du rez-de-chaussée de son bâtiment (la zone bar) pour y placer l'accueil au public vers le commissariat.

Volonté architecturale

Actuellement, le terrain défini abrite une partie de l'Hôtel Chao Chow Palace (rez-de-chaussée), deux maisons, un entrepôt et un terrain vague. Le gabarit du nouveau projet a été élaboré en tenant compte des différents formats existants autour, face au site et en intérieur d'îlot. Ainsi, les architectes en charge du projet ont l'ambition de créer une gradation de volumes, afin de relier les bâtiments mitoyens tout en considérant les constructions plus basses présentes autour du site.

En effet, il existe une différence de niveau de 2 mètres entre la rue de Brabant (côté bas) et la rue des Plantes (côté haut). « *Le futur bâtiment viendra combler une dent creuse au sein de la commune de Saint-Josse-ten-Noode. Le projet à venir refermera l'îlot et améliorera ainsi la physionomie du quartier* », précise **l'architecte en charge du projet, Marc Stryckman du bureau ADE Marc Stryckman & Partners**.

Les sept logements prévus sont répartis sur les niveaux R+5 et R+6, et orientés vers les rues de la Prairie ou des Plantes. Les appartements installés sur l'angle ne seront pas traversant (mais possèdent, comme les autres appartements, 2 façades), contrairement aux autres logements qui sont traversant. Seuls les appartements situés à l'angle du bâtiment possèdent une terrasse orientée sud-est.

Le nouveau Commissariat 5 occupera les étages allant du rez au R+4. Son dernier niveau, abritant les vestiaires, est conçu comme une zone tampon entre l'activité du commissariat (certains locaux fonctionnant 24h/24) et le calme des logements. Les bureaux du Commissariat sont principalement implantés sur les façades Rue de la Prairie et Rue des Plantes afin d'apporter un maximum de lumière naturelle aux pièces et les rendre plus agréables. Le parking et les locaux techniques de la Police se situent au sous-sol.

Un chantier atypique

Historiquement, le projet correspond à un marché de promotion défini comme *conception, construction et financement* remporté par les **Entreprises Jacques Delens** en collaboration avec le bureau d'architecture **A.D.E. Marc Stryckman & Partners**. Chacune de ces entités aiment participer au dynamisme de la région bruxelloise, en favorisant au mieux leurs investissements dans des projets « new look », permettant par là même d'insuffler une nouvelle image à la ville. « *Qui plus est, dans ce cas-ci, nous sommes fiers de participer activement à la création d'un nouveau commissariat dans un quartier en développement sur les plans social et économique* » explique Marc Joway, Président du Conseil des Entreprises Jacques Delens.

Contacts et information :

Commissariat de Police Quartier Nord : Koen De Brandt : 02/249 23 72

Bourgmestre Bernard Clerfayt : Marc Weber 02.244.71.23 + 0475 597 042

Bourgmestre Emir Kir : Salun Selin : 02/220 25 05

ADE Marc Stryckman & Partners Architects : Marc Strycman 0475 231 567

Jacques Delens : Annick Tanghe : 02/566 96 78 + 0498 588 712

Bureau de communication FL Consult : Florence Legein 0477 425 926 + Michel Grossmann 0477 337 302